

La survie de nos exploitations dans nos lycées agricoles.

EXPLOITATIONS AGRICOLES



L'année agricole 2022 se place sous le signe du changement climatique. Cette année, les conditions sont en effet particulièrement difficiles pour les cultures et les animaux. Aussi, les agriculteurs et éleveurs s'inquiètent de l'intensité et de la fréquence de ces événements climatiques et entrevoient déjà les effets de la crise.

Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

L'année agricole 2022 se place sous le signe du changement climatique. Cette année, les conditions sont en effet particulièrement difficiles pour les cultures et les animaux. Aussi, les agriculteurs et éleveurs s'inquiètent de l'intensité et de la fréquence de ces événements climatiques et entrevoient déjà les effets de la crise.

Au sein de nos EPLEFPA, nos exploitations agricoles pédagogiques subissent de plein fouet ces aléas climatiques menaçant une structure appréciée et indispensable pour la formation des apprenants.

A ces conditions climatiques, s'ajoutent des difficultés financières pour de nombreuses exploitations de nos lycées agricoles. Les centres constitutifs des EPLEFPA (LEGTA , CFA, CFPPA) ne pourront pas parvenir à combler les déficits croissants. De plus, les stratégies de gestion de crise ponctuelles ne sont pas des réponses aux effets durables du changement climatique.

Quels sont les stratégies et leviers envisagés par votre équipe permettant de mieux s'adapter au changement ? Quelles mesures à court terme allez-vous prendre pour accorder des financements aux exploitations de nos lycées agricoles publics touchées par cette crise ?

Vous remerciant par avance, Monsieur le Ministre, pour les réponses apportées.

Cordialement

M Fleury secrétaire général au SEA UNSA